

4. Les orientations générales du budget 2017 et du plan triennal d'immobilisations

Le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres souhaite poursuivre son engagement à maintenir une taxation globale à un niveau compétitif dans le respect de la capacité de payer de ses citoyens.

La préparation du budget 2017 est pratiquement complétée et depuis les deux derniers mois, mon administration s'est investie à cette tâche afin d'établir nos priorités et les orientations des investissements des prochaines années. Parmi ces orientations figurent les investissements en infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, l'amélioration des installations récréatives, la mise en valeur de nos espaces riverains au Fleuve et la poursuite du développement de l'animation de nos espaces publics. Voici un résumé des projets envisagés pour l'année 2017 :

- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions sur la gestion des eaux usées et de ruissellement ;
- Mise en œuvre d'un plan d'action sur la gestion de l'eau potable;
- Mise en œuvre d'un programme décennal de réhabilitation, d'entretien et de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial;
- Poursuivre la mise en valeur des aménagements et des équipements dans les parcs et espaces publics selon le plan d'investissements décennal ;
- Compléter la réfection du chemin du Fleuve (entre le noyau villageois et le chemin Saint-Antoine);
- Rehausser l'image corporative de la Municipalité dans les espaces, lieux et points d'accueil du noyau villageois (quai municipal, terrain en rive, entrées du village, etc.);
- Poursuivre le remplacement des enseignes sur les bâtiments municipaux et les espaces publics ;
- Poursuivre la création de partenariat pour le développement d'événements culturels et sportifs d'envergure sur notre territoire.

5. La rémunération des élus

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux ainsi qu'au règlement numéro 381-1-2016, pour l'année 2016, la rémunération du Conseil est répartie comme suit:

	SALAIRE DE BASE	ALLOCATION DE DÉPENSES	RÉMUNÉRATION PAR COMITÉ PRÉSIDENT	RÉMUNÉRATION PAR COMITÉ VICE-PRÉSIDENT
Maire	20 217 \$	6 738,96 \$	70 \$	50 \$
Conseillers	10 108,56 \$	3 369,48 \$		

Pour l'ensemble du Conseil, la rémunération totale au budget est de 95 692 \$.

6. Dépôt de la liste des contrats

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je dépose en annexe de ce rapport, la liste de tous les contrats à partir du 3 novembre 2015 comportant une dépense de 25 000 \$ et plus que la Municipalité des Cèdres a octroyés ainsi que tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même entrepreneur/fournisseur et dont l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Conclusion

Les résultats que nous déposons ce soir démontrent bien que la Municipalité des Cèdres est en excellente situation financière, et ce grâce à une gestion transparente et à l'application de règles, politiques et procédures strictes en matière d'octroi de contrats municipaux entre autres, et à des règles d'éthique inhérentes à la gestion des fonds publics.

Je tiens à remercier les membres du Conseil pour leur travail et leur implication dans les différents comités ainsi que tout le personnel pour sa collaboration. De belles réalisations ont été accomplies en 2016 et se poursuivront en 2017.

Soucieux à vous offrir les meilleurs services à un taux de taxation enviable, nous sommes à votre écoute, et vos critiques constructives et suggestions pertinentes seront toujours prises en considération.

Nous vous remercions de votre confiance et appui et au plaisir de vous voir à la séance extraordinaire du 15 décembre 2016 pour l'adoption du budget 2017 !

Le maire,


Raymond Larouche

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DES CÈDRES



À tous les citoyennes et citoyens,
Tel que le prévoit la loi, c'est avec plaisir que je dépose le rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité des Cèdres, et ce en date du 8 novembre 2016. Dans cette optique, nous vous présentons, dans les lignes qui suivent, un portrait succinct des finances de votre Municipalité.

Évaluation imposable au 1^{er} janvier 2015 : 720 722 500 \$
Facteur comparatif : 1,05
Taux des taxes foncières : 0,637 \$
le 100 \$ d'évaluation

Dans le cadre de ses activités financières de l'année 2015, la Municipalité a versé 18.30 % de ses revenus en quotes-parts aux organismes suivants pour un montant total de 1 676 998.47 \$:

Municipalité régionale de Comté : 418 851.00 \$
Agence métropolitaine de transport : 68 147.00 \$
Communauté métropolitaine de Montréal : 116 030.86 \$
Sûreté du Québec : 1 043 714.00 \$
Transport Soleil : 30 255.61 \$

Rapport de l'auditeur pour l'année 2015

Le rapport financier 2015, pour l'exercice qui se termine le 31 décembre, a été déposé par le secrétaire-trésorier au Conseil municipal du 12 avril 2016 dans le respect de la loi. Il était accompagné du rapport de l'auditeur indépendant Poirier & Associés. Selon l'avis de ce dernier, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité des Cèdres au 31 décembre 2015 ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

1. Les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015
2. Le Programme triennal d'immobilisations (2016-2018)
3. Les indications préliminaires concernant les résultats financiers de l'année en cours
4. Les orientations générales du budget 2017 et du plan triennal d'immobilisations
5. La rémunération des élus municipaux

1. Les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice au 31 décembre 2015

Pour l'année 2015, dont les états financiers ont été déposés en avril dernier, les finances de la Municipalité se résumaient ainsi :

- Des revenus de 9 159 614 \$;
- Des dépenses et affectations nettes de 7 664 953 \$;
- Un excédent net de l'exercice financier de 1 494 661 \$;
- Un surplus accumulé au 31 décembre 2015 de 2 519 942 \$;
- Une dette à long terme de 9 320 300 \$, soit une baisse de 7,89 % par rapport à l'année 2014. Ce montant représente 1,27 % de l'évaluation imposable s'établissant à 733 769 300 \$ au 31 décembre 2015.

2. Le Programme triennal d'immobilisations (2016 – 2018)

Pour les exercices financiers 2016, 2017 et 2018, le Conseil a adopté un programme des dépenses en immobilisations totalisant 16 233 200 \$ pour l'année 2016. Les projets en immobilisations planifiés pour les années 2016-2017-2018 sont identifiés au tableau suivant :

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION				
TRAVAUX	Mode de financement	2016	2017	2018
Acquisition d'une rétro-caveuse	Fonds de roulement	140 000 \$		
Agrandissement et réfection du Pavillon des bénévoles	Règlement d'emprunt/subvention			1 650 000 \$
Système d'accès par clés électroniques Pavillon des bénévoles	Fonds de roulement	5 500 \$		
Pavage du stationnement du Pavillon des bénévoles	Fonds général	35 000 \$		
Réfection du chemin du Fleuve	Règlement d'emprunt/subvention	1 250 000 \$		
Réfection du chemin Saint-Féréol (A-20/Saint-Lazare)	Règlement d'emprunt/subvention			600 000 \$
Pavage de la rue des Deux Comtés	Règlement d'emprunt	40 000 \$		
Aménagement du terrain riverain et stationnement du quai	Fonds de roulement/fonds général	50 000 \$		
Construction d'un nouveau garage municipal	Règlement d'emprunt/subvention	2 000 000 \$		
Agrandissement de la réserve d'eau potable	Règlement d'emprunt/subvention			2 500 000 \$
Conduite d'aménée – station du Fleuve	Règlement d'emprunt/subvention			750 000 \$
Réaménagement du parc Sophie	Règlement d'emprunt	50 000 \$		
Réaménagement du parc Daviau	Règlement d'emprunt	125 000 \$		
Réaménagement des parcs Gauthier, Émile et Levac, etc.	Règlement d'emprunt	48 500 \$	55 000 \$	75 000 \$
Réfection du plancher de la caserne numéro 5	Fonds général	11 200 \$		
Système d'accès par clés électroniques – Hôtel de ville	Fonds de roulement	5 500 \$		
Aménagement d'une salle de réunion - Hôtel de ville - 2 ^e étage	Fonds de roulement	15 000 \$		
Réfection de pavage et trottoir - rue Valade	Règlement d'emprunt	128 000 \$		
Planification et conception du parc Saint-Féréol	Règlement d'emprunt	28 000 \$		
Réfection d'un tronçon de la montée Léger	Règlement d'emprunt/subvention			97 000 \$
Réfection de postes de pompage (Sophie, 881, etc.)	Règlement d'emprunt/subvention	70 000 \$	60 000 \$	50 000 \$
Réfection du réseau pluvial – rue Blanche / Saint-Féréol	Règlement d'emprunt	198 000 \$		
Réservoir souterrain – sécurité-incendie	Fonds de roulement	25 000 \$		
Vidange des étangs aérés	Règlement d'emprunt			200 000 \$
Avant-projet et plans et devis Agrandissement des étangs aérés	Règlement d'emprunt/subvention	25 000 \$		300 000 \$
Remplacement du souffleur à neige - tracteur New Holland	Fonds de roulement	10 000 \$		
Réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph	Règlement d'emprunt/subvention			1 200 000 \$
Étude et diagnostic - réseau d'égout (sanitaire et pluvial)	Règlement d'emprunt/subvention	30 000 \$		30 000 \$
Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout – Ouest	Règlement d'emprunt/subvention			3 121 000 \$
Remplacement de la conduite d'aqueduc sur le chemin Saint-Féréol	Règlement d'emprunt/subvention			912 000 \$
Remplacement du serveur informatique	Fonds de roulement	25 000 \$		
Remplacement de l'enseigne de Bienvenue	Fonds de roulement	15 000 \$		
Aménagement d'une voie d'accès pour véhicules incendie Pavillon des bénévoles	Fonds général	121 500 \$		
Aménagement du parc linéaire de la Bataille	Règlement d'emprunt			182 000 \$
Total :		4 451 200 \$	4 763 000 \$	7 019 000 \$
Grand total (3 ans):		16 233 200 \$		

La révision du programme triennal d'immobilisations s'effectuera dans le cadre de la préparation des prévisions budgétaires de l'année 2017 applicable aux exercices financiers 2017-2018-2019.

Beaucoup de travaux et/ou projets ont vu leur aboutissement au cours de l'année 2016 totalisant jusqu'à maintenant environ 3 200 000 \$:

Au niveau des routes et des chemins publics

- Réfection des rues : pavage sur les chemins Saint-Antoine, Saint-Féréol Nord, Saint-Dominique et du Fleuve, rues des Tourterelles et Valade;
- Installation de glissières de sécurité sur la montée Marsan;
- Travaux de mise en place de bordures et trottoirs de béton sur la rue Valade;
- Réaménagement du stationnement au Pavillon récréatif des bénévoles;
- Aménagement d'une voie d'urgence entre les secteurs Haut-Chamberry et Lucerne.

Au niveau des parcs et bâtiments municipaux

- Réaménagement d'une cuisine et salle de repos au garage municipal;
- Aménagement paysager à l'Hôtel de Ville;
- Installation de nouveaux systèmes d'accès électronique au Pavillon des bénévoles et au garage municipal;
- Réfection du plancher de la caserne numéro 5.

Au niveau des équipements

- Remplacement de postes informatiques;
- Remplacement du serveur, logiciels et équipements informatiques;
- Acquisition du module mobilité pour le Service de l'urbanisme;
- Acquisition du module mobilité pour le Service de la voirie;
- Acquisition de données géomatiques et d'ortho photographies;
- Acquisition de 6 chapiteaux 10' x 10';
- Acquisition d'un régulateur de débit pour le trop-plein Sainte-Catherine;
- Acquisition d'une rétro-caveuse;
- Acquisition d'outils, pompes et équipements;
- Acquisition d'un système de caméras de surveillance au garage municipal;
- Acquisition d'une boîte pour le transport de nos équipements de désincarcération.

Au niveau des parcs municipaux, réseau cyclable et animation publique :

- Réaménagement des parcs Daviau et Sophie;
- Aménagement du parc Haut-Chamberry;
- Bouclage de la piste cyclable sur la rue Valade entre le chemin du Fleuve et la rue Saint-Joseph;

- Aménagement d'une piste cyclable en chaussée partagée sur le chemin du Fleuve (noyau villageois);
- Lancement d'un nouvel événement populaire pour la mise en valeur du Fleuve : « A Tout Vent »;
- Mise en place d'une excursion fluviale dédiée à la diffusion de l'histoire de Les Cèdres;
- Nouveau partenariat avec l'organisation de la course Cèd'Rose;
- Réaménagement de l'entrée du village et installation d'une nouvelle enseigne de Bienvenue.

Au niveau de la protection de l'environnement

- Adoption du plan d'action sur la gestion des eaux usées;
- Mandat de services professionnels d'ingénierie / plans directeurs des eaux de surface des secteurs Marsan et Lucerne;
- Mandat de services professionnels d'ingénierie / services municipaux d'aqueduc et d'égout sanitaire sur les rues Leech, Lalonde et Leroux.

Au niveau de la mise en valeur du territoire

- Confection d'affiches promotionnelles;
- Acquisition d'éclairage d'ambiance en noyau villageois;
- Poursuite du programme d'aide financière à la restauration d'immeubles en noyau villageois.

Au niveau de l'administration

- Adoption de politiques : Politique de prêt d'équipements municipaux, Politique de soutien pour famille vivant avec une personne ayant une déficience intellectuelle ou physique, Politique d'utilisation de la salle multifonctionnelle à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis et Politique sur l'affichage.

Au niveau du développement économique, commercial et résidentiel

- Acceptation de la phase 5 du projet domiciliaire Haut-Chamberry;
- Lancement d'une démarche de consultation des entreprises locales.

Veillez noter que l'adoption du budget de l'année 2017 ainsi que du Plan triennal d'immobilisations aura lieu à une séance extraordinaire prévue le 15 décembre 2016, à 19 h, au Salon des délibérations de l'Hôtel de Ville, au 1060 chemin du Fleuve. Un avis public sera affiché au moins huit jours avant la séance, comme le prévoit l'article 956 du Code municipal. Tous les citoyens sont les bienvenus.

3. Indication préliminaire concernant les résultats financiers de l'année en cours

Notre budget pour l'année en cours s'élève à 8 712 689 \$. D'une part, les activités financières totalisent 7 551 935 \$ et, d'autre part, les activités d'investissements se chiffrent à 1 160 754 \$. L'analyse des dix premiers mois d'activités financières de l'année 2016 permet d'affirmer que notre budget sera respecté. Cette analyse révèle que nos efforts à garder un contrôle serré des dépenses d'opération ainsi que l'arrivée de revenus supplémentaires provenant de redevances gouvernementales se traduiront par un surplus budgétaire estimé de 200 000 \$ pour l'année 2016.